



AXE 2: ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP

Mettre en œuvre la compensation du handicap en formation de droit commun

Cette formation permet aux professionnels de mieux appréhender la méthode de coopération des acteurs et ses enjeux.

Objectifs de la formation

- Définir les notions d'accessibilité et de compensation du handicap pour adapter une formation.
- ✓ S'approprier la notion de contraintes liées au handicap.
- ✓ Connaître les outils et les moyens pour coconstruction des moyens de compensation
- Comprendre l'apport de la méthode de coopération entre les acteurs et savoir la mettre en œuvre.

Les indicateurs de satisfaction

L'organisation en amont de la formation (communication des objectifs, du programme, des informations, du contrat)	5,80 / 6
L'organisation durant la formation (rythme, localisation, horaires, salle)	5,80 / 6
La qualité de l'animation (écoute, disponibilité, activités proposées)	5,40 / 6
La qualité du contenu (clarté du contenu, supports, exercices)	5,50 / 6
Atteinte des objectifs énoncés et conformité de la formation dispensée au programme	5,50 / 6
La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?	5,60 / 6

Nombre de participants en 2024

16

Recommanderiez-vous cette formation?

5,80 / 6

Note moyenne attribuée par les participants en 2024

5,40 / 6









